

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 17 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 80

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI (suppléant de M. Jean-Marie PINON), Henri POUSTIS, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU.

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, M. Jean-Marie PINON, Nadia GRAMMONTIN (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Patrick GALOPIN, Michel JESER, Paul MONTAUT, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Michel LABOURDETTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Lancement de l'opération de nouvelle extension de CHEMSTART'UP.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Avenant à la convention de délégation d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise signée le 28 juin 2018 avec le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Bésingrand et Pardies : vente d'une parcelle à la société SUEZ dans le cadre du projet Pavillon vert.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 72 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Soutien à l'investissement immobilier pour la société SARL CACHAU via la SCI VAL D'ASPE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Zone de Loupien : vente d'une parcelle pour l'implantation d'un cabinet de kinésithérapeutes à M. DECHAUMET.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Zone de la plaine à Os-Marsillon : octroi d'une subvention d'investissement à la commune d'Os-Marsillon.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Résiliation du bail à construction signé avec la commune de Mourenx pour la construction de la maison d'hôtes du Paloumé.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Adoption d'un nouveau règlement d'intervention en faveur des commerçants et des artisans.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : UPPA : attribution d'une subvention à l'Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherches et des entreprises d'Aquitaine (ADERA) pour le projet CANOE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Partenariat avec l'UPPA : soutien au projet de chaire MOVE.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : OPAH-RU d'Orthez : approbation du plan de financement de l'étude pré-opérationnelle.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Soutien au projet de réalisation de 25 logements locatifs à loyers modérés par HABITELEM à Mourenx.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Soutien au projet de réalisation de 25 logements locatifs à loyers modérés par l'Office 64 de l'Habitat à Artix.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Crèches intercommunales de la communauté de communes de Lacq-Orthez - Validation des règlements de fonctionnement.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Taxe Gemapi : produit attendu pour 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 78 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, du rapport n° 15.

Rapport 16 : Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport 17 : Convention cadre avec le conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine : avenant financier 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport 18 : Approbation du rapport d'activité de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées et/ou âgées.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Rapport 19 : Mourenx - Extension du parking communal et aménagement des espaces publics de la place de Navarre : signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et la commune de Mourenx.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport 20 : Convention relative à l'entretien du domaine public routier départemental entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport 21 : Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) rue Félix et Charles Moureu à Artix : approbation de l'opération et convention avec la commune pour reversement des sommes dues par la commune à la CCLO.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Mise en séparatif du réseau d'assainissement unitaire route de Bayonne (RD 817) - signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et la commune d'Orthez.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport 23 : Evolution du tableau des effectifs.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Modification des statuts du pôle métropolitain Pays de Béarn.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Transfert de compétence L1425.1 du CGCT de la communauté de communes de Lacq-Orthez vers le syndicat La Fibre64 : signature du procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport 26 : Nouvelle intervention du Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques pour une mission d'archivage numérique.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 26.

Rapport 27 : Approbation d'une nouvelle convention de services en matière d'usages numériques entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le syndicat mixte La Fibre64.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport 28 : Soutien aux associations pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions au titre de 2019.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 64 voix pour, 6 voix contre et 10 abstentions, du rapport n° 28.

Rapport 29 : Soutien aux associations pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : modification du règlement d'attribution.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport 30 : Attribution d'un fonds de concours aux communes de Saint-Boès, Ozenx-Montestrucq, Lahourcade, Labeyrie, Puyoô, Saint-Girons, Tarsacq, Lacadée, Argagnon, Sallespisse, Cescau, Lanneplàà, Ramous, Lagor, Castillon-d'Arthez, Bézingrand, Cardesse, Biron, Cuqueron et Balansun.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Rapport 31 : Vote des taux d'imposition 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

Rapport 32 : Décision modificative n°1 au budget annexe de la zone d'activité SAICA 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

Rapport 33 : Décision modificative n° 1 au budget principal 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE